



Pyrénées Atlantiques

www.lechene-pyrenees-atlantiques.org

64@branche.lechene.org

NOTE D'INFO DECEMBRE 10

1/ Revue de presse

2/ Actualités Ministérielles

1/Revue de presse

Entretien de Michèle Alliot-Marie avec "Europe 1" (Paris, 1er décembre 2010)



Q - Vous êtes rentrée cette nuit de Libye, du Sommet Europe-Afrique. La France passe-t-elle en tête de ses priorités l'Europe et l'Afrique, c'est-à-dire le développement économique et la sécurité, c'est-à-dire la lutte contre le terrorisme d'Al Qaïda qui progresse en Afrique aussi ?

R - Il est évident que le lien entre l'Europe et l'Afrique est de plus en plus étroit. Nous partageons, finalement, les mêmes risques, même si nous ne nous en apercevons pas toujours ici. Vous l'avez dit, le risque terroriste existe, parce que AQMI, la branche maghrébine d'Al Qaïda, est présente. Et malheureusement, vous le savez, nous avons aussi des otages là-bas et je pense tout particulièrement à eux.

Mais nous partageons également d'autres risques : le risque environnemental, le trafic de drogue, le risque pour les matières premières dont nous avons besoin pour

nos industries. Il est évident que la sécurité et la stabilité de l'Afrique a, et aura de plus en plus un impact direct sur l'Europe, de la même façon que l'Europe doit aussi aider les Africains eux-mêmes à prendre en charge leurs problèmes.

Q - Les dirigeants africains que vous avez vus à Tripoli en Libye vous l'ont-ils dit ? Ont-ils cette inquiétude ? Sentent-ils cette menace ?

R - Tout à fait. C'était d'ailleurs au cœur de ce Sommet Union européenne-Afrique. L'ensemble des problèmes ont été abordés, y compris d'ailleurs les problèmes alimentaires et les problèmes de l'eau, parce que vous n'aurez pas de stabilité, notamment en Afrique, tant que vous n'aurez pas réglés ces problèmes.

Q - C'est vous qui avez évoqué - mais très rapidement - les otages. Je sais que sur les otages d'Afghanistan, et les 7 du Mali, vous préférez ne rien dire, mais est-ce qu'ils sont encore en vie ?

R - Oui, d'après les informations que nous avons. Notre préoccupation majeure est de pouvoir les faire libérer le plus rapidement possible.

Q - Aucun ne sera oublié ? Aucun n'est oublié ?

R - Aucun n'est oublié, au quotidien. J'y pense tous les jours et nous travaillons tous les jours, au Quai d'Orsay, sur ce sujet. C'est également une préoccupation première du président de la République qui a eu l'occasion de le manifester.

Q - Confirmez-vous, Mme Alliot-Marie, la défaite du président sortant non élu, Laurent Gbagbo, en Côte d'Ivoire ?

R - Ce n'est certainement pas à moi qu'il revient de dire ce que sont les résultats en Côte d'Ivoire. Il y a une commission électorale indépendante, dont je tiens d'ailleurs à souligner le travail remarquable.

Q - Et les difficultés qu'elle a à le faire...

R - Les résultats doivent être publiés aujourd'hui. Il était d'ores et déjà prévu que les résultats devaient être publiés dans les trois jours. Cette publication doit donc intervenir aujourd'hui. Ce que j'espère franchement, c'est que la Côte d'Ivoire, qui a toujours été un modèle de démocratie en Afrique, permettra effectivement de conserver, voire de relancer cette image.

Q - La France et les pays africains réclament la publication des résultats, c'est une évidence, mais aussi le respect de la décision qui sort des urnes ?

C'est une évidence en démocratie ; la démocratie c'est de respecter la volonté du peuple telle qu'exprimée à travers le vote.

Q - Et les ressortissants français à Abidjan en Côte d'Ivoire, ils sont 15.000 à peu près. Il paraît qu'ils sont inquiets devant des risques d'une nouvelle tension. Ce matin leur dites-vous quelque chose qui les rassure ?

R - Pour l'instant, nous n'avons pas de raison majeure de nous inquiéter. Il n'y a pas de menace directe qui pèse sur eux. Pour autant, et c'est aussi notre responsabilité et ma responsabilité de ministre des Affaires étrangères, nous sommes effectivement en alerte. S'il y avait le moindre risque, nous sommes en état, par le biais de l'ambassade, mais également aussi par le biais des forces françaises qui se trouvent à proximité, dans le cadre de l'ONU, d'intervenir pour protéger les personnes.

Q - Vous ne donnez pas les résultats, Michèle Alliot-Marie, mais la rumeur...

R - Non, encore une fois je n'ai pas de compétences pour donner ces résultats.

Q - La rumeur c'est avantage à A. Ouattara...

R - Je ne ferai pas de commentaire en la matière. C'est la commission indépendante qui doit donner les résultats tels qu'elle les a.

Q - WikiLeaks : Hillary Clinton, qui était embarrassée, paraît-il, vous a-t-elle prévenue ?

R - Oui, absolument, j'ai eu un entretien téléphonique avec Hillary Clinton à la fin de la semaine dernière. Je crois que c'était vendredi, juste avant que je parte pour le Sommet de Tripoli.

Q - Qu'a-t-elle fait ? Présente-t-elle des regrets ?

R - Elle est très ennuyée. Je lui ai affirmé notre solidarité en la matière. Ce qui s'est passé est complètement irresponsable. C'est une atteinte à la souveraineté des Etats. C'est également une atteinte à la confidentialité nécessaire d'un certain nombre d'échanges. Cela fragilise les relations internationales et, qui plus est, cela peut mettre en danger un certain nombre de personnes. Il ne s'agit pas simplement d'informations qui peuvent amuser la presse, sur les relations entre tel ou tel, il faut voir que dans un certain nombre de pays, la divulgation de ces documents peut avoir des conséquences très directes sur des personnes dont les propos sont ainsi révélés.

Q - En plus, WikiLeaks rappelle qu'il n'a pas tout publié, parce qu'il y a eu un tri. Alors qu'est-ce que c'est ou qu'est-ce que ça doit être...

R - En tous cas, Hillary Clinton m'a affirmé que des investigations étaient en cours, qu'il y aurait des poursuites et qu'elle souhaitait qu'il y ait des sanctions sévères, ce que je ne peux qu'approuver.

Q - WikiLeaks préconise la transparence, sait-on qui les inspire, qui les finance ?

R - Non, et d'ailleurs c'est aussi une préoccupation. Je ne comprends pas cette action totalement irresponsable, dans un monde fragile, en mouvement, où il y a un certain nombre de tensions. C'est irresponsable également à l'égard des personnes. Alors, qu'est-ce que c'est ? Est-ce que c'est un jeu de quelqu'un d'irresponsable ? Est-ce qu'il y a d'autres préoccupations derrière ? C'est en tous les cas quelque chose que je condamne très fermement.

Q - Cela veut-il dire que vous vous demandez qui cela sert ?

R - On pourrait effectivement se poser une telle question.

Q - Faut-il des règles et des limites à la transparence, selon vous ?

R - Non. Simplement, ce que je dis, c'est que la relation entre des pays - surtout quand il s'agit de traiter des sujets difficiles - implique un minimum de confiance. Quelle confiance voulez-vous qu'il puisse y avoir si tout ce qui est dit, les analyses qui sont faites - alors qu'il peut s'agir simplement de tests : on teste une idée, etc. - se retrouvent sur la place publique ?

Q - Cela veut dire que les diplomates devront tenir leur langue, même si elle est fleurie, et est-ce qu'il y a encore, ou il y aura encore des secrets diplomatiques ? Ou alors vous vivez en pensant que tout est surveillé, contrôlé ?

R - Attendez. Je crois qu'il ne faut pas non plus fantasmer. Le domaine diplomatique n'est pas le domaine des petits secrets. Le domaine diplomatique est un domaine dans lequel on essaie d'avancer pour régler des conflits, pour éviter des conflits, pour faire en sorte que le monde qui est en train de se créer sous nos yeux, qui change considérablement et qui court un certain nombre de risques, puisse avancer avec le moins de dégâts possible pour les pays et pour les personnes.

Q - Michèle Alliot-Marie, Haïti vit une élection présidentielle sous tensions. En principe, il y aura un deuxième tour. Et, en même temps, le choléra frappe. Encouragez-vous des personnels de santé, des médecins sans frontières, à aller soigner sur place des populations frappées par toutes sortes de maladies terribles et mortelles ?

R - Oui. La France essaie d'aider Haïti, pays avec lequel nous avons beaucoup de liens. Pour combattre cette très difficile épidémie de choléra, nous avons envoyé non seulement des médecins - notamment un pédiatre spécialiste de ces questions -, mais aussi des infirmiers et beaucoup de médicaments. J'ai eu un contact, la semaine dernière, avec le Premier ministre haïtien. Je lui ai annoncé ces envois qui ont été faits le lendemain même. Nous avons par ailleurs aussi parlé des enfants en cours d'adoption...

Q - Sur l'adoption, va-t-on les faciliter ? Va-t-on voir les 300, 350 enfants, qui sont attendus par leurs parents, revenir en France ?

R - Le Premier ministre haïtien, au cours de notre conversation, a accepté qu'il y ait un échange de lettres valant échange intergouvernemental. Cela devrait nous permettre, après que l'on ait vérifié que ces enfants sont en bonne santé - c'est la raison pour laquelle j'ai envoyé une équipe médicale spécialisée dans ce domaine - de les faire rentrer dans les prochaines semaines ; j'espère avant la fin de l'année./.

Entretien de Michèle Alliot-Marie avec le quotidien "Le Monde" (Paris, 5 décembre 2010)



Q - Comment réagissez-vous à l'affaire WikiLeaks ? La France est-elle à l'abri d'une fuite de télégrammes diplomatiques ?

R - Je trouve ces révélations totalement irresponsables et les condamne sans aucune restriction, car je considère que les relations internationales reposent sur la capacité de dire un certain nombre de choses, choses qui peuvent d'ailleurs évoluer, ainsi que sur une relation de confiance.

Révéler des documents diplomatiques, c'est une atteinte à la souveraineté des Etats, et cela peut fragiliser les relations internationales. Cela peut aussi mettre en danger la vie de personnes, notamment dans certains pays des personnes qui ont parlé de leurs dirigeants. J'ai été avertie par - la secrétaire d'Etat américaine - Hillary Clinton et je lui ai dit sur ce point notre totale solidarité. Il faudra d'ailleurs que nous examinions ensemble les conséquences.

Q - Des conséquences pour la France ?

R - Pour la France, elles ne sont pas considérables. Ce ne sont pas quelques publications sur Internet qui vont changer nos liens anciens et étroits avec les Etats-Unis. Par ailleurs, j'ai demandé que l'on vérifie tous les lieux où il pouvait y avoir un archivage de documents, pour s'assurer que nous ayons pris le maximum de précautions possible. D'après les indications recueillies à ce jour, nous sommes bien protégés.

Q - Qu'attendez-vous de la réunion entre l'Iran et les grandes puissances prévue les 6 et 7 décembre à Genève, qui doit porter sur le programme nucléaire ?

R - Les nouvelles sanctions ont, semble-t-il, ébranlé le pouvoir à Téhéran. Nous allons mettre l'ensemble des problèmes sur la table. Ce sera l'occasion de faire comprendre à l'Iran que nous ne céderons pas et que les sanctions ne seront pas levées simplement sur des paroles.

Q - Le Tribunal spécial pour le Liban s'apprête à présenter ses actes d'accusation. Vous avez récemment reçu le Premier ministre libanais, Saad Hariri. La priorité est-elle le fonctionnement du tribunal, ou bien, comme semble le penser l'Arabie saoudite, la stabilité du Liban ?

R - Au Liban des menaces sont formulées par certains, notamment le Hezbollah. Il faut rappeler une chose : le Tribunal a été créé par la communauté internationale. Nul ne peut l'arrêter. Il est indépendant et doit fonctionner. C'est la position de la France. Nous pensons également qu'il faut préserver l'unité du Liban et conforter ses institutions. Le travail du Tribunal et le fait de pouvoir dire que des individus sont responsables - et non toute une communauté - doivent permettre de conforter cette unité sur des bases solides.

Q - En Afghanistan, la France est-elle dans une logique de retrait ? A l'horizon 2014 ?

R - La France est dans la logique du transfert de responsabilités au gouvernement afghan. Notre but n'est pas d'être là en permanence, mais de permettre à l'Afghanistan d'avoir des institutions et un gouvernement capables de fonctionner sur l'ensemble du territoire. C'est la raison pour laquelle nous contribuons à former les forces de sécurité afghanes. Il faut être très prudent lorsque l'on parle de dates. Il ne s'agit pas de donner des indications à ceux qui veulent lutter contre le gouvernement afghan.

Q - L'OTAN a adopté un projet de bouclier antimissile pour protéger l'Europe, en particulier de la menace balistique iranienne. La France ne se place-t-elle pas sous une trop forte tutelle américaine en acceptant ce projet ?

R - L'OTAN statue toujours à l'unanimité. Parler de domination américaine est faux dès lors qu'il y a moyen de s'opposer lorsque l'on en a la volonté politique.

Q - C'est une gaulliste qui parle.

R - Absolument. Au moment de la guerre d'Irak, j'ai eu des discussions avec Donald Rumsfeld - alors secrétaire américain à la Défense - parce qu'il y avait un souhait d'engager l'OTAN dans cette opération. Je le rappelle, que ce soit à l'époque ou maintenant, c'est la même règle d'unanimité qui s'applique. Je peux vous dire aussi : il y a un meilleur partage aujourd'hui des responsabilités qu'il n'y en avait autrefois. Notamment, à l'occasion du retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN, nous avons obtenu au nom de l'Europe l'un des grands commandements, ce qui avait été refusé jusque-là.

Q - Vous avez déclaré en prenant vos fonctions : « Nous croyons en un monde multipolaire ». Dans ce monde-là, y a-t-il une « famille occidentale » ?

R - Je crois qu'il y a des pôles, dont un pôle occidental. Mais je dirais un pôle européen, plutôt qu'un pôle occidental. Car il y a aussi le pôle nord-américain. Le grand défi des prochaines décennies est l'apparition de grands blocs démographiques, économiques et culturels. Chacun représentant environ un milliard d'habitants : la Chine, l'Inde, l'Afrique, le groupe d'Amérique du Nord, celui de l'Amérique du Sud, centré autour du Brésil.

Tous ces pôles ont leurs spécificités, et le problème est de savoir quelles seront leurs relations. C'est dans ce cadre qu'il doit y avoir une interrogation sur la taille de l'Europe, et éventuellement sur la place de la Russie. L'Europe aujourd'hui c'est 450 millions d'habitants. Si nous voulons avoir les moyens de peser plus, comment faisons-nous ? Nous avons deux possibilités, l'une est à l'Est, l'autre est au Sud. Je pense qu'elles ne sont pas exclusives l'une de l'autre.

Q - Sur les enjeux stratégiques, le pôle américain et le pôle européen sont-ils distincts ?

R - Les Etats-Unis défendent leurs intérêts, ce qui est tout à fait normal. Nous aussi. Cela ne doit surtout pas nous faire oublier ce que nous avons en commun, ni nous empêcher de travailler ensemble. Pour autant, nous ne pouvons pas non plus ignorer que nous sommes en concurrence en matière économique, sur le plan technologique...

Q - A quels changements faut-il s'attendre au Quai d'Orsay ?

R - Ma préoccupation n'est pas de me situer par rapport à mes prédécesseurs. Ma première priorité sera toujours nos compatriotes en difficulté à l'étranger, et d'abord les otages. Deuxièmement, je voudrais faire de ce ministère un pôle d'expertise privilégié pour la prévision et l'anticipation des grandes problématiques du monde. C'est ainsi que nous pouvons jouer pleinement notre rôle d'aide à la décision présidentielle.

Le troisième point, c'est d'avoir une stratégie d'influence de la France, aussi bien économique que culturelle. Je souhaite créer une véritable culture internationale, dans les collectivités territoriales, le monde culturel, les médias, et même dans le monde syndical. Par exemple, en détachant des diplomates auprès d'entreprises ou de collectivités locales, pendant des périodes de deux ou trois ans.

Q - Quelle articulation entre le Quai et les conseillers de l'Elysée ?

R - Arrêtons avec cela. Je considère Jean-David Levitte - le conseiller diplomatique de Nicolas Sarkozy - comme un ami. Cela m'étonnerait beaucoup que nous ayons un problème. Il travaille pour le président et pour la France, comme je travaille pour la France et le président. Et l'ordre n'a aucune espèce d'importance ! ./.

Entretien de Michèle Alliot-Marie avec "France Inter" (9 décembre 2010)



Q - Aux yeux de la France, qui est le président légal et légitime de la Côte d'Ivoire ?

R - Le président Ouattara, bien entendu, et pas simplement aux yeux de la France ; c'est vrai aussi pour les Nations unies, depuis hier, ainsi qu'aux yeux de la CEDEAO, de l'Union africaine, de l'Europe, de l'ensemble des pays du monde.

Q - Laurent Gbagbo n'a plus de légitimité pour se maintenir à son poste ?

R - Non, effectivement, les choses sont claires et cela a été dit par tout le monde.

Q - Cela veut-il dire que vous avez «coupé les ponts» avec Laurent Gbagbo et son entourage ou bien le contact est-il maintenu ?

R - Ce qui est important, c'est de rappeler que la Côte d'Ivoire a été une grande démocratie ; c'était même le modèle démocratique pour l'Afrique pendant très longtemps, avec le Sénégal. Je pense que l'idée démocratique est profondément ancrée dans chacun des Ivoiriens.

Ce qu'il faut donc aujourd'hui, c'est que la volonté des Ivoiriens, exprimée par un vote qui a été contrôlé par les Nations unies, soit respectée. Je ne doute pas que Laurent Gbagbo - même si au départ il a pu contester un certain nombre de choses - soit soucieux de son image, de l'image qu'il laissera dans son pays.

Ce qui est important, c'est de garder des contacts qui permettront que la transition se fasse en douceur. Notre préoccupation première, c'est qu'il n'y ait pas de violence. Il y a eu quelques incidents, mais il est évident que nous devons faire en sorte que la Côte d'Ivoire s'inscrive dans cette tradition démocratique.

Q - Vous gardez des contacts et vous ne doutez pas que Laurent Gbagbo soit soucieux de préserver la paix civile dans son pays. Cela veut-il dire que vous avez des informations de ce que vous dit Laurent Gbagbo ou de ce que vous dit son entourage ? Pourrait-il céder ?

R - Des messages lui sont adressés. Des messages lui ont été adressés par le président de la République lui-même : le président Sarkozy a appelé Laurent Gbagbo pour l'encourager à accepter ce résultat et assurer une transition démocratique en douceur.

Q - Ces encouragements ont-ils été assortis de menaces de sanctions ?

R - Nous ne sommes pas à ce niveau-là, mais il est évident qu'il y a un certain nombre de procédures internationales qui seraient mises en œuvre si la transition ne se faisait pas.

Q - La France et les grandes puissances auraient les moyens, selon vous, de forcer Laurent Gbagbo à quitter le pouvoir ?

R - Il y a un certain nombre de dictatures dans le monde. Pour autant, en dehors de la Corée du Nord, je n'en connais aucune qui puisse vivre sans relation avec les autres pays.

Q - A condition que les relations économiques cessent, pourriez-vous demander aux entreprises françaises - Bouygues, Veolia, etc. - de renoncer à leurs investissements en Côte d'Ivoire ou de se désengager ?

R - Aujourd'hui, ce n'est pas uniquement un problème de la France, même si la France a des relations privilégiées avec la Côte d'Ivoire - il y en a toujours eu -, c'est un problème de la communauté internationale et notamment de l'Union européenne. Mme Ashton suit ce dossier avec beaucoup de présence et de sérieux. Nous aurons l'occasion de parler de tout ceci avec nos homologues à la prochaine réunion à Bruxelles, c'est-à-dire lundi prochain.

Q - Je reviens à ce que disait tout à l'heure Bernard Guetta dans sa chronique qui parlait d'un cas d'école : il est exclu que Laurent Gbagbo puisse gagner à l'usure en quelque sorte parce que la communauté internationale n'aurait pas de prise sur lui.

Pourriez-vous dire ce matin que la France ne le reconnaîtra jamais comme président ?

R - Je peux vous dire une chose, c'est qu'un pays ne peut s'isoler, surtout un pays comme la Côte d'Ivoire. Il est effectivement très dépendant économiquement de ce qui se passe à l'extérieur ; c'est un pays qui vit largement de ses exportations.

Encore une fois, ce qui est important, c'est cette pression aujourd'hui. Il n'y a plus de doute ; il y a une demande unanime de reconnaissance de la victoire de M. Ouattara.

Q - La parole de la France est-elle rendue plus prudente par la présence de 15.000 ressortissants français sur le sol ivoirien et la crainte d'éventuelles violences contre ces expatriés ?

R - La parole de la France est claire et constante. Alors, bien entendu, nous n'ignorons pas la présence de nos compatriotes. Leur sécurité est une préoccupation majeure et je vous dis tout de suite qu'ils ne sont pas menacés aujourd'hui.

Pour autant, depuis plusieurs semaines déjà et avant même le deuxième tour de l'élection - parce qu'une élection peut toujours être l'objet de certains débordements - , j'avais fait passer un certain nombre de recommandations par notre ambassade. Il est évident que nous suivons de très près ce qui peut se passer, de façon à ce qu'en aucun cas, la sécurité de nos compatriotes ne puisse être mise en cause.

Q - WikiLeaks : vous avez déjà eu l'occasion, Madame Alliot-Marie, de dire que la divulgation de câbles diplomatiques américains vous paraissait irresponsable.

Maintenant que l'essentiel a été publié, diriez-vous que la France, la diplomatie française ont subi un préjudice et, si oui, de quelle nature ?

R - Non. La diplomatie française n'a pas subi de préjudice ; nous ne sommes pas directement concernés par cela. C'est plutôt la diplomatie américaine qui se trouve en situation peu agréable dans un certain nombre de cas. Mme Clinton m'a appelé avant-même la publication de ces informations pour me dire ce qui allait se passer. Je l'ai assurée de notre solidarité et je lui ai dit que nous étions tout à fait prêts à regarder ensemble quelles peuvent être les conséquences d'une telle situation.

Je veux dire une fois encore que la publication de ces câbles est totalement irresponsable et doit être condamnée. C'est une atteinte à la souveraineté nationale et, en même temps, une atteinte à la sécurité et la stabilité des relations internationales, et à la sécurité des personnes.

Il faut bien voir qu'en révélant comment cela, sans aucune précaution, ce que certaines personnes, dans certains pays, ont pu dire y compris de leurs dirigeants, c'est les mettre en danger et je trouve cette attitude totalement irresponsable.

Q - Qui a précisément été mis en danger par ces révélations ?

R - Vous avez des révélations au fur et à mesure de la divulgation de ces informations. Vous savez très bien que dans un certain nombre de pays - qui peuvent être relativement autoritaires - les propos rapportés peuvent effectivement entraîner des difficultés à l'encontre des personnes qui les ont tenus ; et c'est aussi cela le problème.

D'autre part, ce qui est également important, c'est que les relations diplomatiques impliquent une relation de confiance, une discussion. Des positions peuvent d'ailleurs parfois changer au cours de la discussion.

Si tout est mis sur la table comme cela, sans aucune explication, sans aucun élément de contexte, il y a, à ce moment-là, un refus des gens de dialoguer et c'est la relation de confiance qui peut exister entre un certain nombre de pays qui peut être mise à mal.

Q - Vous revenez d'Inde où des contrats mirobolants ont été signés : on a parlé d'un total de 15 milliards d'euros. Ces contrats sont-ils aussi solides que ceux annoncés, par exemple pour le Brésil pour la vente de Rafale et dont on n'a pas vu la moindre concrétisation pour l'instant ?

R - Il ne s'agit pas de 15 milliards d'euros mais de 17,4 milliards d'euros, si vous voulez être précis. Ce qu'il faut bien voir, c'est que chacun des pays a un système particulier de négociation et de signatures de contrats. On ne fait pas les choses de la même manière au Brésil ou en Inde. Et, ce qui a été décidé en Inde, c'est quelque chose sur quoi on ne peut pas revenir.

Q - Certains disent qu'il n'y a pas eu de signature par le président.

R - Oui, parce qu'il semble qu'il y ait des contrats à venir ou sur le point d'aboutir. La tradition en Inde est que, lorsqu'un accord est donné, on ne peut pas revenir dessus et la finalisation du contrat intervient en général ensuite.

Q - Donc en Inde, c'est plus solide qu'au Brésil ?

R - Je ne vois pas pourquoi vous dites que ce n'est pas solide au Brésil. Il y a effectivement eu un certain nombre d'engagements pris au Brésil, mais il y a aussi des procédures et le président Lula a simplement dit qu'il souhaitait qu'elles soient finalisées par son successeur et non par lui pendant la période transitoire. C'est aussi quelque chose qui doit être compris en fonction de la réalité.

Q - Avez-vous encore l'espoir de concrétiser cette vente de Rafale ?

R - Bien entendu. De toute évidence, le Rafale est un avion de combat polyvalent qui est certainement le meilleur sur le marché actuellement.

Q - Merci Michèle Alliot-Marie, vous avez je crois des obligations qui vous empêchent de rester parmi nous plus longtemps ?

R - Oui, pour cette fois ; j'en suis désolée. Je vous promets que la prochaine fois, nous nous rattraperons et je répondrai très volontiers à l'ensemble des questions, comme je le fais toujours sur votre antenne./.

Entretien de Michèle Alliot-Marie avec "RMC-BFM" (24 décembre 2010)



Q - Notre invitée ce matin Michèle Alliot-Marie, ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et européennes, bonjour.

R - Bonjour.

Q - Merci d'être avec nous ce matin. J'ai une petite surprise pour vous.

R - Une surprise de Noël ?

Q - Non, vous allez voir. Vous allez voir, il s'appelle Dominique. Il est à Roissy actuellement, au terminal 3 de Roissy. Vous allez comprendre tout de suite pourquoi au Terminal. Dominique est-ce que vous êtes là ?

R - Dominique - Absolument Jean-Jacques. Bonjour Madame le Ministre.

R - Bonjour.

Q - Dominique racontez-nous pourquoi vous êtes à Roissy ?

R - Dominique - Ecoutez, je suis à Roissy pour récupérer le fils de ma sœur et je vais pouvoir profiter de votre passage à BFM-RMC pour vous remercier d'avoir décanté ce dossier qui traîne depuis des mois. Vous allez rendre et vous avez rendu déjà depuis mardi des familles heureuses. Je suis très ému. Vous allez encore rendre des

gens très très heureux. Merci pour ce Noël qui était inattendu. Notamment pour les enfants et surtout pour eux, on a une pensée pour tous ceux qui restent là-bas, c'est exceptionnel. Merci encore Madame le Ministre.

R - Ecoutez, ne me dites pas merci, je crois que le plus beau merci, c'est effectivement votre bonheur, celui des enfants et puis cette émotion que nous partageons tous de voir ces enfants revenus ou venus plus exactement dans leur famille d'origine. Je crois que tout le monde y a beaucoup participé, pendant des mois, parce que je sais que cela paraît toujours très très long mais en même temps, ce que l'on a souhaité, c'est que ces enfants reviennent dans les meilleures conditions pour eux, pour leurs parents adoptifs, pour la sécurité juridique, donc tout le monde a beaucoup travaillé. J'ai pu, effectivement, à un moment qui était crucial parce que c'était celui du début de cette épidémie de choléra, grâce à un contact avec le Premier ministre haïtien, débloquer la situation puisqu'il a accepté qu'il y ait un accord gouvernemental permettant que pour tous les enfants qu'il y ait une venue en France. Il y a ceux dont les dossiers sont complètement bouclés. Il y en a d'autres pour lesquels certaines procédures vont se terminer en France. C'était cela le point le plus important.

Q - Et ces autres enfants pourront aussi...

R - Ils sont là. Ceux-là, ceux dont les dossiers étaient suffisamment avancés viennent en France et les procédures seront terminées en France. Il reste quelques enfants, effectivement, que je n'oublie pas, il y a d'abord vingt-sept enfants qui en étaient au tout début des procédures d'adoption et pour lesquels là il y aurait eu trop d'incertitude et donc nous allons aider à ce que les dossiers avancent à Haïti, mais on ne pouvait pas les faire venir. Il reste également six enfants qui normalement auraient du venir par ce deuxième avion et pour lesquels malheureusement il manquait des pièces de dossier et donc on n'a pas le dossier, ces derniers cas nous allons effectivement les régler. Il y en a quelques-uns que nous avons réussi dans les dernières heures juste avant que l'avion ne décolle à régler mais on va le faire dans les tout prochains jours, de façon à ce qu'effectivement leur famille puisse les accueillir le plus vite possible.

Q - Dominique a appelé RMC tout à l'heure, spontanément en nous disant «voilà j'ai envie de remercier Michèle Alliot-Marie». J'ai une dernière question, puis je vais passer à la Côte d'Ivoire. Michèle Alliot-Marie, comment se fait-il que tout à coup ce dossier se soit débloqué, parce que Bernard Kouchner était ministre des Affaires étrangères, ça n'avancait pas, et tout à coup, à quelques jours de Noël, ça se développe, pourquoi ?

R - Et bien je vous dis quand je suis arrivée au ministère...

Q - c'est grâce à vous ?

R - Non.

Q - C'est parce qu'il y a eu...

R - Non d'abord c'est grâce à tous ceux qui sont intervenus avant et pendant des mois suivants parce que c'est vrai que dans un pays très désorganisé comme Haïti, c'était difficile. Quand je suis arrivée au ministère, vous le savez, c'était l'épidémie de choléra et il m'a semblé qu'il fallait essayer de faire quelque chose et j'ai pu avoir dans les 48h de mon arrivée le Premier ministre d'Haïti en ligne. J'ai discuté avec lui, je lui ai dit que nous lui envoyons un avion avec du matériel, avec des médicaments, avec du personnel également et j'ai abordé ce problème avec des enfants. Il a accepté, effectivement, un peu en dérogation aux règles habituelles, de signer une lettre qui vaut accord gouvernemental et qui nous permettait de dégager ces enfants. Mais restait un autre problème, qui était le problème des vols commerciaux, parce que sur les vols commerciaux, les parents pouvaient aller les chercher mais évidemment, à chaque fois, il y avait quelques places et ça risquait d'être très long et en plus, il y avait de l'incertitude parce que la situation est un peu compliquée à Haïti. Donc j'ai décidé à ce moment-là d'affréter deux avions et d'offrir aux parents d'aller chercher, de ramener les enfants par ces deux avions spéciaux. Le ministère de la Défense, le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Santé, le ministère des Solidarités se sont joints à moi pour qu'on organise à la fois le déplacement avec des médecins notamment dans l'avion, des personnels accompagnants pour qu'on organise également l'arrivée à Roissy. C'est comme cela qu'effectivement, nous avons pu débloquent cette situation. J'en suis très heureuse pour les familles et pour les enfants. Dernière chose, je veux bien préciser, parce qu'il y a eu quelques bruits, que tous les enfants qui rejoignent la France arrivent avec une situation juridique parfaitement claire et en toute sécurité juridique.

Q - Michèle Alliot-Marie, la Côte d'Ivoire, est-ce que vous demandez toujours à Laurent Gbagbo de quitter le pouvoir ?

R - Ce n'est pas moi qui le demande, c'est l'ensemble de la communauté internationale.

Q - Est-ce que la France demande toujours à Laurent Gbagbo de quitter le pouvoir ?

R - Mais bien entendu. Non seulement la France mais aussi l'Assemblée générale des Nations unies c'est-à-dire l'ensemble des pays du monde. Les premiers qui ont demandé à Laurent Gbagbo de reconnaître sa défaite et de reconnaître que c'est Alassane Ouattara qui est le président légitime, qui est le véritable président de la Côte d'Ivoire. Ce sont les pays africains, d'abord la CEDEAO c'est-à-dire les pays de l'Afrique de l'ouest, l'Union africaine puis effectivement le Conseil de sécurité des Nations unies. Aujourd'hui tout le monde dit la démocratie, c'est de reconnaître le vote des électeurs. Le vote des électeurs ivoiriens, il est clair, il a été avalisé par le Représentant spécial des Nations unies chargé de superviser ces élections.

Q - Mais pas par la Cour constitutionnelle ivoirienne et Laurent Gbagbo dit «c'est de l'ingérence dans les affaires intérieures ivoiriennes, la Cour constitutionnelle a reconnu ma victoire donc je suis le président élu»

R - Je vais vous dire exactement comment les choses se sont faites. Il y a avait d'abord une commission indépendante reconnue par M. Laurent Gbagbo composée des représentants de tous les partis politiques. Cette commission était chargée de proclamer les résultats. Il était dit que si cette commission ne voulait ou ne pouvait

proclamer les résultats techniquement, alors le Conseil constitutionnel donnerait des résultats. Que s'est-il passé ? La commission indépendante a tout supervisé et elle a été en mesure de donner les résultats dans le temps sauf qu'elle a été cernée par des gens de M. Gbagbo, y compris par des militaires qui ont essayé d'empêcher son président de proclamer les résultats. Il a néanmoins réussi à aller proclamer les résultats devant la presse et vous avez sans doute vu comme la plupart des Français ces images à la télévision où alors qu'il a le papier en main pour proclamer les résultats, quelqu'un, un partisan de M. Gbagbo arrive et lui arrache le papier des mains pour l'empêcher. Suite à quoi M. Gbagbo a dit «la commission n'a pas proclamé donc c'est le Conseil constitutionnel - qu'il a entièrement nommé - qui va proclamer ces résultats». Comme par hasard, ces résultats ne sont pas ceux de la commission avalisée par le Représentant des Nations unies. Donc les choses sont claires et aujourd'hui les uns après les autres, les pays africains de l'Afrique de l'Ouest, l'ensemble des pays africains à travers l'Union africaine, l'ensemble des pays aujourd'hui de l'ONU, l'Union européenne ont dit «les vrais résultats se sont ceux de la commission indépendante et donc c'est effectivement M. Ouattara qui est le président élu». M. Gbagbo et quelques-uns de ses partisans refusent d'accepter tout simplement la démocratie. Nous ce que nous disons, c'est que la Côte d'Ivoire a été un grand pays démocratique, il faut qu'elle le demeure et pour cela il faut qu'il y ait une reconnaissance et une transition qui se fasse sans violence. Malheureusement, ce que nous constatons aujourd'hui, c'est qu'il commence à y avoir des violences.

Q - Alors justement, la violence, selon l'ONU des atrocités sont commises en Côte d'Ivoire, il y a même eu une résolution qui a été adoptée. Vous avez confirmation que des atrocités sont commises et que des mercenaires venus notamment du Liberia commettent ces atrocités ?

R - Ce sont effectivement les observateurs de l'ONU qui nous donnent ces informations. Donc ce sont effectivement des gens qui sont complètement indépendants et il y a de très nombreux témoignages de ce que, notamment de nuit, il y a des groupes qui sont des groupes pro-Gbagbo composé dit-on de mercenaires notamment venus du Liberia et qui vont dans un certain nombre de quartiers d'Abidjan, qui battent les gens, qui tuent, qui violent également, il y a beaucoup de viols et d'enlèvements. Il faut que cela cesse.

Q - Alors est-ce que Laurent Gbagbo et certains de ses proches pourraient être poursuivis pour crime de guerre ?

R - La première des choses, c'est que la communauté internationale a effectivement décidé de sanctionner ce refus des résultats démocratiques par Laurent Gbagbo et un certain nombre de ses proches. C'est ainsi que lundi dernier des sanctions ont été décidées par l'Union européenne, sanctions d'ailleurs que les Etats-Unis ensuite ont décidé également de mettre en œuvre. La première des choses c'est l'interdiction de toutes ces personnes, dix-neuf personnes jusqu'à aujourd'hui, de pouvoir venir en Europe ou aux Etats-Unis. La phase suivante sera le gel de leurs avoirs, c'est-à-dire le gel des comptes bancaires ou des biens et qui va intervenir naturellement si rien ne bouge. Et puis, bien entendu, si par la suite il y avait, s'il y a des atrocités qui sont commises ou des actions qui sont commises...

Q - Il y en a apparemment...

R - A ce moment-là, il y aura bien entendu des suites judiciaires qui seront données au niveau international.

Q - Donc ils pourraient être poursuivis pour crime de guerre devant la Cour pénale internationale ?

R - Ça n'est pas moi qui aujourd'hui vais le faire. Je dis qu'il y a des procédures et ces procédures seront effectivement mises en œuvre envers les gens qui ont commis directement ces actes voire envers les gens qui auraient commandé cela.

Q - C'est donc un avertissement, Michèle Alliot-Marie, que vous envoyez à Laurent Gbagbo et à un certain de ses proches ?

R - C'est un avertissement en même temps que c'est une alerte. Il faut que ceci s'arrête. M. Gbagbo a encore la possibilité de sortir par le haut de cette situation.

Q - Comment ?

R - En reconnaissant ce que sont les résultats et en transmettant le pouvoir dans des conditions normales.

Q - Est-il vrai qu'on lui a offert un exil en Afrique du Sud ou ailleurs ?

R - Ce qui est exact, c'est qu'un chef d'Etat qui perd des élections, à partir du moment où c'est un chef d'Etat qui a fait un certain nombre de choses positives, a droit à avoir une sortie tout à fait honorable et je crois que tout le monde en était bien d'accord sur ce point. Mais il est vrai que plus le temps passe, et plus il y a effectivement de dérapages, voire de violences et plus cette perspective s'éloigne.

Q - Michèle Alliot-Marie est-ce que vous demandez toujours aux Français de partir, du moins ceux qui peuvent partir, évidemment ? Toujours ?

R - Je dirais que c'est une recommandation. Aujourd'hui, il n'y a pas de menace directe sur les Français ou sur les Européens. Il y a des propos notamment de l'entourage de M. Gbagbo, de M. Blé Goudé qui sont des attaques mais en même temps il y a semble-t-il des propos, des consignes, disant de ne pas y toucher. Ceci dit, si la situation continue de se détériorer comme nous le voyons avec de plus en plus de violences, il peut y avoir effectivement un certain risque et donc ce que nous disons, ça n'est pas une évacuation. Nous disons simplement que lorsque des gens ont la possibilité d'aller passer les fêtes de Noël ailleurs qu'en Côte d'Ivoire, c'est une recommandation de prudence de la même façon que depuis le début nous faisons, via l'ambassade de France, des recommandations de prudence à tous nos ressortissants qui sont sur place en leur recommandant de rester en contact avec l'ambassade, en leur recommandant d'éviter un certain nombre de déplacements, notamment dans un certain nombre de quartiers. C'est aussi notre rôle d'être très soucieux de la sécurité de nos ressortissants lorsqu'ils sont dans un pays où il y a des troubles.

Q - Bien. Michèle Alliot-Marie est notre invitée ce matin. Nous allons parler de l'Afghanistan et de nos otages divers qui sont malheureusement retenus ici ou là sur la planète. Il est 8h46. Vous êtes sur BFM TV et sur RMC à tout de suite.

Avez-vous vu la vidéo des deux otages français, nos deux confrères retenus en Afghanistan et de leurs accompagnateurs ?

R - Non. J'ai eu le script détaillé de ces deux vidéos mais je n'ai pas...

Q - Comment sont-ils physiquement ?

R - On peut dire que physiquement ils sont relativement en bonne santé, ou même en bonne santé compte-tenu des conditions de détention qui sont des conditions difficiles dans cette partie de l'Afghanistan.

Q - En septembre dernier, le chef d'état major des armées avait jugé raisonnable d'espérer une libération d'ici Noël. Nous sommes à Noël, et ils sont toujours retenus.

R - Je ne me prononcerai pas sur les délais, d'abord parce que c'est très difficile ; quelles que soient les situations de prise d'otage, il y a de nombreux facteurs qui interviennent et d'ailleurs je pense que moins on en parle et mieux c'est. Ce que je veux simplement dire, c'est que la libération de tous nos otages est une priorité.

Q - Je pense à ceux qui ont été enlevés au Niger, par exemple.

R - Tous les matins lorsque j'arrive, j'ai sur mon bureau une fiche sur les crises dans le monde, et donc une actualisation. Et en fait de toutes ces crises, il y a la situation, tous les éléments sur les otages. C'est bien vous montrer que pour le président de la République, pour tout le gouvernement, pour moi-même, naturellement, c'est effectivement quelque chose qui est tous les jours sur notre bureau, tous les jours dans nos priorités. Et je dois dire qu'actuellement et tout particulièrement en cette période de fêtes, je pense aux familles de ces otages. Car il y a les otages auxquels nous pensons tous les jours, il y a également les familles pour lesquelles le temps est très long. Vos deux confrères, effectivement, sont en Afghanistan depuis près d'un an, à quelques jours près.

Q - Oui, ils ont été enlevés le 30 décembre.

R - Ces messages vidéo qui datent à peu près de la mi-novembre montrent à la fois qu'ils sont vivants et comme je vous le disais relativement en bonne santé.

Q - Et qu'ont-ils dit dans ces messages ?

R - Nous avons montré aux familles des éléments. Elles y ont droit, elles vont les avoir prochainement, mais il est évident que dans tous ces dossiers il faut être extrêmement discret et donc nous donnons juste ce qu'il faut aux familles car elles en ont aussi besoin, mais à l'extérieur...

Q - Je comprends bien. Michèle Alliot-Marie, sur l'Afghanistan j'ai une question très précise, pourquoi la France n'a pas de calendrier de retrait de ses troupes ?

R - Pour une raison très simple.

Q - Le Canada, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, et tant d'autres pays ont un calendrier de retrait des troupes.

R - Ce qu'il faut dire c'est que, premièrement, il n'est bien entendu pas question pour la France, ni d'ailleurs pour aucun des pays de la coalition, de rester indéfiniment en Afghanistan. Nous ne sommes pas des forces d'occupation, nous sommes là pour aider le gouvernement afghan à pouvoir réinstaller l'Etat sous toutes ses formes, sur l'ensemble du territoire de façon notamment à éviter qu'Al-Qaida, via les Talibans, ne puisse revenir dans ce pays. Ce que nous faisons, c'est que nous travaillons à donner à l'Afghanistan les éléments pour ce faire. Depuis 2004 nous aidons l'armée ...

Q - Neuf ans que l'OTAN est en Afghanistan.

R - Neuf ans que l'OTAN est en Afghanistan. Il y a d'abord eu effectivement une période de lutte très ouverte. Mais cela fait huit ans ou sept ans que nous travaillons à former l'armée afghane et aujourd'hui on arrive effectivement à avoir une armée afghane qui est capable de mener des combats. J'ai vu la formation des forces spéciales afghanes par nos forces spéciales quand elles étaient dans le sud de l'Afghanistan. J'ai vu comment ils travaillaient ensemble lorsque je m'y suis rendue. Nous avons formé les officiers, nous avons formé les militaires. Dans le même temps nous avons également, notamment avec les Allemands, formé des policiers et formé des gendarmes de façon à ce que la sécurité civile soit aussi effectuée. J'ai proposé au président Karzaï de l'aider à former des magistrats pour que la justice puisse aussi se faire. Nous développons ...

Q - Oui mais Michèle Alliot-Marie...

R - Non, mais je vais vous dire pourquoi nous ne donnons pas de date...

Q - Attendez, oui je vais revenir à ma question Michèle Alliot-Marie. Mais je voudrais quand-même rappeler des chiffres. Il y a eu 6.000 civils qui ont été tués en Afghanistan cette année 2010. Il n'y a jamais eu autant de soldats de l'OTAN. En 2010, 700 soldats de l'OTAN ont trouvé la mort en Afghanistan. Jamais un chiffre aussi important depuis le début de cet engagement militaire, donc on ne progresse pas Michèle Alliot-Marie en Afghanistan, donc c'est la raison pour laquelle je vous pose cette question.

R - Non, on ne peut pas dire qu'on ne progresse pas. Nous progressons dans la mesure où, notamment, un certain nombre de provinces peuvent être aujourd'hui rendues au gouvernement afghan parce qu'elles sont stabilisées et parce que le gouvernement afghan a effectivement les moyens d'imposer la sécurité. Mais qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire aussi que nous allons chercher les Talibans où ils se trouvent aujourd'hui, dans les endroits, dans les poches où ils se trouvent et où donc...

Q - 20% des civils tués par les forces de l'OTAN, chiffre de l'ONU.

R - C'est malheureusement le cas dans toutes les guerres. Vous le savez, depuis le début du XXème siècle, ce sont de plus en plus des civils qui sont tués dans les guerres et c'est la raison pour laquelle il faut éviter la guerre. C'est la raison pour laquelle il faut aussi effectivement lutter notamment contre la possibilité pour les Talibans de reprendre la main sur ce pays. Souvenez-vous de ce que c'était l'Afghanistan sous les Talibans ? Souvenez-vous des massacres ? Souvenez-vous des femmes qui n'avaient pas le droit de sortir, d'aller à l'école ?

Q - Michèle Alliot-Marie, il y a Taliban et Taliban, vous le savez bien, et vous savez que le gouvernement Karzaï doit, et vous l'incitez, négocier avec certains Taliban pour essayer de trouver une solution politique à ce conflit ?

R - Bien entendu, les Taliban ce sont d'abord des Afghans et donc le problème c'est donc de savoir ce que souhaite le président Karzaï, j'en ai souvent parlé avec lui quand j'étais ministre de la Défense. Il souhaitait effectivement que les Afghans qui ont pu même être sympathisants des Taliban puissent revenir et puis il y en a d'autres et qui sont les plus proches d'Al-Qaïda dont la motivation est tout à fait différente, dont la motivation c'est d'imposer un modèle de société qui est contraire à tous les principes, les principes démocratiques ou le principe du respect des Hommes et des Femmes et ceux là, effectivement, il convient de les combattre et le président Karzaï les combat aussi.

Q - Alors pourquoi n'y a-t-il pas de calendrier de retrait ?

R - Il n'y a pas de calendrier de retrait, car il ne faut pas non plus donner des signes...

Q - Mais c'est ce que font tous les autres membres de l'OTAN... ils ont tort ?

R - Je pense, et j'ai eu l'occasion de le dire un certain nombre de fois, ce qu'il faut dire c'est que notre calendrier est de transférer au fur et à mesure que les Afghans sont capables eux-mêmes d'assumer.

Q - Alors est-ce que nous allons retirer des troupes nous en 2011 ?

R - Nous réorganisons nos dispositifs quand nous sommes en état de transmettre aux Afghans la responsabilité de la sécurité sur une région, nous le faisons, ce qui nous permet de nous réorganiser dans d'autres régions dont nous avons la responsabilité et où il peut encore y avoir des difficultés, mais ne donnons pas des signes. N'oubliez jamais une chose, c'est que les terroristes, c'est que les Taliban, savent parfaitement tout ce que nous disons et parfois ce que nous préparons ou ce que nous pensons, donc il ne convient de donner des dates précises, parce que sinon que vont-ils faire ? Ils vont simplement se mettre en retrait pour ne pas être attaqués et intervenir à ce moment là.

Q - J'ai deux autres questions, mais je suis déjà très en retard, alors on va prendre un peu de retard. Une question des auditeurs de RMC : une question de Fandor, il est Haïtien, habite dans le Val-de-Marne, il vous demande, puisque vous faciliter l'adoption, le processus d'adoption de certains enfants Haïtiens, «pourquoi vous nous refusez le regroupement familial ?».

R - En ce qui concerne les problèmes de regroupement familial, vous êtes sur des procédures qui ne dépendent pas du ministère des Affaires étrangères, ce sont des procédures plus globales qui sont traitées avec le ministère de l'Immigration et de l'Intérieur et concernant les adoptions, elles relèvent de règles internationales, qui relèvent de conventions qui ont été passées, et à partir de là nous appliquons ces règles. D'ailleurs avec un problème jusqu'à aujourd'hui qui sera peut être réglé, c'est que, par exemple Haïti, ne reconnaît que les adoptions simples qui ont des effets plus limités que les adoptions qui peuvent être reconnues, soit sur notre territoire, soit dans un certain nombre d'autres pays.

Donc, vous avez à chaque fois un certain nombre de règles qui correspondent à des politiques particulières, on ne traite pas tout exactement de la même façon, je sais aussi qu'il y a des problèmes de regroupements familiaux.

Q - Dernière question : n'est-il pas temps de mettre un peu d'ordre à France 24 ? Franchement quelle image donne-t-on ?

R - Vous savez, je suis très attaché à une politique d'influence de la France, je pense que notre pays qui a peut-être une taille moyenne, une démographie moyenne, une économie moyenne, a en fait un message fort à faire passer.

Notre pays n'est pas un pays comme les autres ; quand vous vous déplacez, vous êtes écouté.

Et ce que je souhaiterais, c'est que contrairement à ce qui existe aujourd'hui, où on entend, lorsque vous allez dans un hôtel à l'étranger, vous avez d'abord CNN, la BBC, vous avez beaucoup de chaînes, et vous entendez très peu la voix de la France. Et bien, ce qui me paraît indispensable, effectivement, c'est que la voix de la France soit forte. Il y a eu un certain nombre d'actions depuis un certain nombre d'années, je pense qu'il faut les renforcer, et je pense surtout, qu'il ne faut pas que des questions de personnes viennent interférer avec quelque chose de beaucoup plus important.

Q - Vous les déplorez ?

R - Je déplore toujours lorsque des questions de personnes empêchent de rendre totalement efficace une grande politique, qui est une politique en faveur de l'influence de la France.

Q - Merci Michèle Alliot-Marie

2/Actualités ministérielles

Point de presse conjoint de Michèle Alliot-Marie et de son homologue marocain, Taïeb Fassi-Fihri - Propos de Michèle Alliot-Marie (14 décembre 2010)

Q - Quelles sont les questions que vous avez évoquées aujourd'hui ?

R - D'abord, je veux dire que j'ai été très heureuse de retrouver mon collègue et ami puisque nous avons déjà eu l'occasion, lors de mes précédentes fonctions, de nous rencontrer parfois à Paris et plus souvent encore à Rabat et je suis tout particulièrement heureuse que nous puissions travailler ensemble.

Je le suis d'autant plus que nous partageons, sur beaucoup de sujets, la même analyse et que comme nous le faisons dans le cadre de relations de confiance, je suis très à l'écoute des analyses qui peuvent être faites.

Quant aux sujets que nous avons abordés, ce sont tous les sujets que nous avons en commun, ils sont très nombreux, à la fois quelques sujets bilatéraux, mais également quelques sujets multilatéraux, ceux d'aujourd'hui mais aussi ceux de demain.

Nous avons parlé aussi des problématiques du terrorisme, nous avons évoqué aussi les questions du travail en commun dans le cadre du 5+5 et nous avons abordé l'Union pour la Méditerranée pendant plus d'une heure.

Vous voyez, nous avons fait un vaste tour d'horizon.

Q - Concernant le Sahara marocain, la position de la France a-t-elle évolué sur cette question ?

R - Nous avons aussi parlé de ce sujet et j'ai fait part des analyses de la France sur ce sujet.

Q - Y a-t-il un changement dans la position de la France ?

R - Ce n'est pas parce qu'il y a un changement de ministre des Affaires étrangères et européennes qu'il y a un changement de position de la France sur ce sujet.

L'amitié entre la France et le Maroc est solide autant qu'ancienne./.

Point de presse conjoint de Michèle Alliot-Marie avec la ministre espagnole des Affaires étrangères et de la Coopération - Propos de Michèle Alliot-Marie (17 décembre 2010)

Mesdames et Messieurs, merci de votre présence.

Nous avons eu avec Trinidad notre premier entretien bilatéral, mais nous nous étions déjà entretenues lors du Sommet de l'OTAN et par téléphone à plusieurs reprises.

Nos relations sont à l'image des relations entre nos deux pays, c'est-à-dire des relations d'une proximité et d'une complicité tout à fait exceptionnelles.

La France est le premier partenaire commercial de l'Espagne. Nous avons une coopération policière qui est à la fois ancienne, dense et en totale confiance. Je rappelais que, comme ministre de l'Intérieur et comme ministre de la Défense, j'avais également participé à un certain nombre d'opérations, notamment dans le domaine militaire où nos soldats se sont à plusieurs reprises retrouvés côte à côte.

Aujourd'hui encore, en Afghanistan, ils combattent ensemble les Taliban et ils essaient surtout de permettre à l'Afghanistan de devenir un pays stable dans cette zone de l'Asie centrale qui est elle-même très fragile.

Nos militaires sont également ensemble dans des opérations maritimes, y compris des opérations maritimes de lutte contre la piraterie ou de lutte contre les trafics de drogue.

Nous avons également, au niveau des infrastructures, beaucoup de choses en commun. Nos évolutions sont parallèles avec en particulier tout ce qui est fait en matière des liaisons à grande vitesse. La liaison Perpignan-Figueras, qui est un élément essentiel de la liaison Paris-Barcelone-Madrid, sera mise en service après-demain.

De la même façon, l'autoroute de la mer entre Nantes, Saint-Nazaire et Gijon fait aussi partie des actions qui sont menées depuis le mois de septembre dernier.

Au-delà du constat de nos excellentes relations bilatérales, nous avons également évoqué des sujets qui nous sont communs et des préoccupations qui nous sont communes. Notamment au niveau européen, nous avons constaté une fois de plus, une large convergence sur un certain nombre d'orientations que nous souhaitons les uns et les autres. C'est ainsi notamment que notre volonté commune de garantir la résistance de l'euro face aux attaques spéculatives qu'il subit, notamment au travers d'un certain nombre de pays, est une action que nous voulons mener ensemble. Nous soutenons d'ailleurs sans réserve les mesures importantes qui ont été prises par l'Espagne pour restreindre son déficit budgétaire.

Dans le même sens, nous avons évoqué les résultats du Conseil européen sur les mécanismes de stabilité puisque nos chefs d'Etat et de gouvernement ont pris un certain nombre de décisions hier et ce matin.

Nous avons parlé des futures perspectives financières de l'Union européenne. Nous avons largement discuté de l'Union pour la Méditerranée où, là aussi, nos points de vue sont extrêmement convergents.

En effet, la France appuie totalement l'Espagne dans ses projets.

Enfin, nous avons, au-delà de nos relations bilatérales et de l'Europe, abordé les questions du monde, si je puis dire. Nous avons fait un large tour d'horizon des questions internationales. Nous partageons notamment le souhait de voir un rôle accru de l'Union européenne et du Quartet dans la recherche des solutions au Moyen-Orient.

De la même façon, nous souhaitons également travailler ensemble, notamment à l'égard de l'Afrique et dans la lutte contre le terrorisme. Nous avons parlé du Sahara occidental, de l'Afghanistan et je salue, une fois de plus, l'engagement important de l'Espagne dans cette partie du monde.

Bien sûr, nous avons aussi abordé l'Europe de la Défense et le souhait que l'Espagne puisse participer à la démarche que nous avons entreprise dans le cadre du Triangle de Weimar.

Comme vous pouvez le constater, en l'espace d'une heure, nous avons fait un très large tour d'horizon et cette rencontre a montré, s'il en était besoin, combien les positions de nos deux pays étaient proches et combien notre solidarité était totale.

Q - Avez-vous abordé la situation en Côte d'Ivoire ?

R - Oui, nous avons abordé la situation en Côte d'Ivoire et j'ai notamment indiqué à Trinidad Jiménez la situation dans laquelle nous étions aujourd'hui. J'ai rappelé effectivement que toute la communauté internationale, à commencer par les Africains de l'Ouest à travers la CEDEAO, à travers l'Union africaine mais aussi à travers les Nations unies, avait reconnu les résultats tels qu'ils avaient été avalisés par l'ONU, c'est-à-dire la victoire de M. Ouattara.

Aujourd'hui, il est indispensable que M. Gbagbo remette le pouvoir à M. Ouattara. Nous sommes très attentifs à ce qui se passe. J'avais déjà indiqué ma crainte de voir le sang couler. Je pense que les Ivoiriens ont besoin d'être réunis, d'être unis, de pouvoir relancer l'économie de ce pays et c'est la raison pour laquelle il est indispensable, effectivement, que maintenant, et sans attendre, il puisse y avoir remise de la totalité des éléments du pouvoir légitime à M. Ouattara.

Q - En ce qui concerne le Sahara occidental, de quoi avez-vous parlé ?

R - Je crois que Mme Jiménez a parfaitement résumé ce que nous nous sommes dit. Il est important à la fois pour les intéressés, pour les parties, mais également d'ailleurs pour pouvoir mieux lutter contre le terrorisme, qu'il puisse y avoir une réelle entente au niveau de tous les pays du Maghreb.

Vous savez que nous y travaillons depuis de nombreuses années. Il est évident que le conflit qui existe là est un des éléments qui freine la capacité d'avoir une action commune et c'est la raison pour laquelle nous souhaitons, effectivement, que ce conflit puisse trouver des solutions en toute bonne foi. Il y a le besoin de rétablir la confiance et nous sommes bien décidés à travailler ensemble pour que l'on puisse trouver des solutions et j'ai tenu à saluer les efforts que faisait l'Espagne dans ce domaine.

Q - Bonjour à toutes les deux. Mme Alliot-Marie et Mme Jiménez. Comme ancien ministre de l'Intérieur, vous avez parlé de la collaboration antiterroriste. Aujourd'hui, nous allons connaître la décision du procès contre M. Antza, ex numéro 1 de l'ETA. Hier, la cour de Cassation a rejeté le pourvoi présenté par Aurore Martin de Batasuna Frances. Quel est votre avis quant à ces deux cas et à votre collaboration ?

R - Comme ministre du gouvernement et encore plus comme ancien Garde des Sceaux, vous savez que je n'ai pas à me prononcer sur des affaires judiciaires en cours ou sur des décisions de justice. Je ne vous dirai rien. La justice est saisie, c'est la justice qui examine et qui tranche.

Q - Une question adressée à vous deux. Que devient le Sommet de Barcelone ? Mme Alliot-Marie vous avez reçu hier le sénateur Mitchell, y-a-t-il des nouvelles idées pour relancer le Processus de paix ?

R - En ce qui concerne mon entretien avec le sénateur Mitchell, ce dernier m'a à la fois expliqué ce qui s'était passé, où il en était. Je lui ai dit notre soutien à la démarche qui était faite par Washington et notre souhait très fort que le Quartet soit associé davantage à cette démarche ainsi qu'un certain nombre de pays arabes.

Nous devons sans doute mieux travailler ensemble pour définir en particulier des paramètres qui doivent être ceux de la discussion et des négociations. Voilà donc en ce qui concerne ma rencontre avec le sénateur Mitchell. Nous avons dit que nous restions de toute façon en liaison et que nous essaierions de travailler davantage ensemble.

En ce qui concerne l'Union pour la Méditerranée et le processus de Barcelone, nous nous sommes dit effectivement que l'Union pour la Méditerranée apparaissait, compte tenu des défis du monde à venir, comme une véritable nécessité permettant à toute cette région du monde de peser dans un monde multipolaire où nous voyons de très grands ensembles à la fois démographique, économique et technologique se créer.

Nous avons besoin d'avoir une relation privilégiée avec ceux qui sont autour de nous pour qu'aux 450 millions d'habitants de l'Union européenne s'ajoutent également ceux d'autres pays. Il est vrai qu'aujourd'hui il y a des difficultés qui tiennent notamment à la situation entre Israël et la Palestine. Nous pensons que ceci ne doit pas empêcher de faire avancer un certain nombre de dossiers qui peuvent être traités par l'Union pour la Méditerranée parce que ce sont des dossiers qui correspondent à des risques que nous partageons tous, à des défis que nous avons à relever en commun.

Nous sommes bien décidés à continuer à faire avancer cette grande idée. Je me réjouis de la part et du rôle que l'Espagne y a joué et qu'elle va continuer à y jouer. Bien entendu, nous serons toujours étroitement associés sur l'avancée de ce projet./.

Haïti - Adoptions - Déclaration de Michèle Alliot-Marie (Paris, 18 décembre 2010)

Au terme de plusieurs mois de travail, les démarches juridiques permettant l'adoption de 318 enfants haïtiens par des familles françaises sont aujourd'hui achevées.

Pour permettre aux familles françaises d'aller chercher en Haïti les enfants en cours d'adoption, et compte tenu de l'incertitude pesant sur les vols commerciaux, deux avions ont été spécialement affrétés. Ils quitteront Paris pour Port-au-Prince les 21 et 23 décembre prochain.

Les enfants seront acheminés par notre ambassade, avec le soutien des autorités haïtiennes et de la MINUSTAH, dans des conditions sécurisées, jusqu'au point de regroupement où les attendront les familles, avant de rejoindre l'aéroport.

Durant le retour vers la France, les enfants et leurs familles d'accueil seront accompagnés de membres du Centre de Crise du ministère des Affaires étrangères et européennes, du Service de l'Adoption internationale (SAI) et d'un encadrement médico-psychologique adapté à la situation et à l'âge des enfants.

A l'arrivée à Paris, familles et enfants seront accueillis par un dispositif de personnels médicaux et de représentants des différentes administrations, qui faciliteront les premières formalités des familles adoptantes sur le territoire national.

Cette opération exceptionnelle, pilotée par le ministère des Affaires Etrangères et européennes, bénéficie de la contribution du ministère chargé de la Santé, des ministères de l'Intérieur et de la Défense, du ministère de la Cohésion nationale et des Solidarités, ainsi que de la Croix-Rouge. Elle illustre de façon concrète notre volonté d'assurer un accompagnement adapté, humain et efficace, des démarches d'adoption en direction des enfants d'Haïti.

L'ambassade de France poursuit son travail pour finaliser les démarches concernant les autres enfants en voie d'adoption, dans les meilleurs délais./.

